

Notice utilisateur moteur essuie-glace Deux vitesses – Parcage automatique

Document n° EG661-EG542

Ces modèles à usage sévère sont équipés d'une fonction self-parking et offrent la possibilité de régler l'angle de balayage. En usine, l'angle de balayage est pré-réglé à 110° mais tous les moteurs peuvent être réglés à 45°, 60°, 80° ou 110°. Par défaut, le parcage se fait à droite mais peut être modifié à gauche.

Vitesse lente = 32-40 balayages / minute.

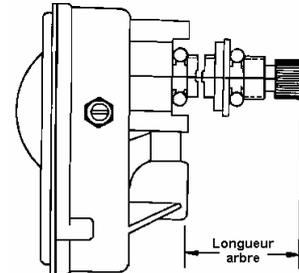
Vitesse rapide = 52-60 balayages / minute.

Protéger l'installation d'un modèle 12 V avec un fusible 5A.

Protéger l'installation d'un modèle 24 V avec un fusible 3A.

Caractéristiques

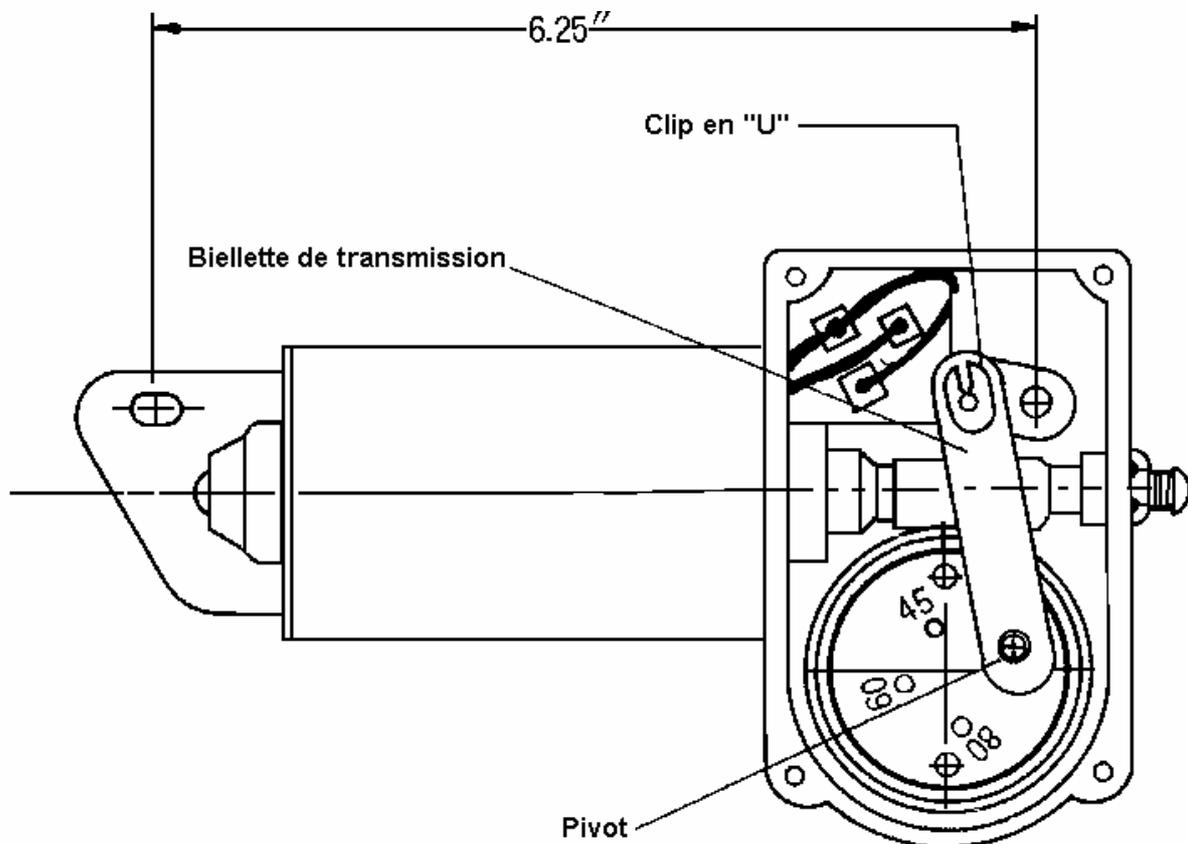
| Balayage | Diam. Arbre | Longueur arbre |
|----------|-------------|----------------|
| 110° | 16mm | 88.9mm |



Réglage de l'angle de balayage

Procéder comme suit pour effectuer cette modification (voir schéma) :

- Déposer le cache moteur à l'aide d'un tournevis cruciforme.
- Utiliser un tournevis plat pour déposer le clip en forme de « U » sur la bielle de transmission.
- Soulever la biellette de transmission.
- Déposer les deux vis maintenant le plateau de réglage d'angle de balayage sur la roue dentée blanche. Repérer la position du logement oblong marqué R ou L sur la roue dentée.
- Replacer le plateau en alignant le trou correspondant à l'angle souhaité avec le logement oblong sur la roue dentée. Revisser le plateau.
- Remonter la biellette de transmission et le clip en « U ». Si trop de graisse a été perdue durant l'opération, en rajouter.



Réglage de la position de parcage

Exemple : angle de 80° et parcage à droite.

Placer le trou des 80° du plateau de réglage sur le logement oblong marqué « R » sur la roue dentée et le fixer.
Le moteur est maintenant réglé pour un angle de balayage à 80° et un parcage à droite.

Pour un parcage à gauche, aligner le plateau de réglage sur le logement oblong marqué « L ».

NB : R = Right = Droite

L = Left = Gauche

Schémas de câblage

